

Registre Etat Civil

Ils nous ont quittés :

CAMEL André à l'âge de 85 ans, CAUNES Denise veuve LASCOURREGES à l'âge de 93 ans.

Nous souhaitons la bienvenue à :

Elie GINESTET fils de Charlotte DURU et Romain GINESTET, Alice BENETTON TANEUX fille de Sandra TANEUX et Philippe BENETTON, Enzo BERTHOUMIEUX fils de Mélanie JEAN et Jérémy BERTHOUMIEUX, Augustin DOBIGNY VILLE fils de Clarisse VILLE et Alexandre DOBIGNY et Elioth ROTA fils de Vanessa DIRKSEN et Frédéric ROTA.

Animations Bibliothèque

Samedi 21 Novembre à partir de 14h00

Tout PUBLIC

Jeux de société

L'association Lud'Autan vous proposera un large choix de jeux de société pour une après-midi détente en famille ou entre amis

*

Samedi 05 Décembre à 11h00

Enfants de 3 à 7 ans - Inscription obligatoire

Spectacle

La compagnie « Les chats somnambules » présente un spectacle sur le thème de l'hiver, pour préparer l'arrivée du Père Noël avec des petites histoires animées avec des marionnettes et de la musique.

Pour contacter la bibliothèque

Téléphone : 05.61.45.53.93

Par mail : bibliotheque.gardouch@orange.fr

Vacances de la TOUSSAINT

Mardis 20 et 27 Octobre à 16h00 diffusion de films pour enfants.

Mercredis 21 et 28 Octobre à 11h00 petites histoires à thèmes.

*

Vacances de Noël

Mardi 22 décembre à 16h00 film pour enfants

Mercredi 23 décembre à 11h00 histoire de Noël

Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site de la commune mairie-gardouch31.fr

Santé

Une journée de **dépistage du diabète** est organisée sur la commune.

Rendez-vous le Jeudi 10 Décembre 2015

Espace François MITTERRAND

Dépistage gratuit



Les rendez-vous à ne pas manquer

• Fête Locale le week-end du 13, 14 et 15 Novembre organisée par le Comité des Fêtes.

Au programme :

- le **vendredi 13 Novembre**: mounjetade suivie d'un bal musette et variété à la salle polyvalente (inscription en Mairie et chez les commerçants).
- le **samedi 14 Novembre**: soirée disco-mobile - salle François Mitterrand
- le **dimanche 15 Novembre**: office religieux à 9h30 suivi du **dépôt de gerbe** au monument aux morts ainsi qu'un **apéritif dansant** offert par la municipalité **salle François Mitterrand**, dans l'après-midi, **thé dansant** salle polyvalente et **spectacle pour enfant** salle François Mitterrand.

Plus de renseignements prochainement dans vos boîtes aux lettres.

- **Le Jeudi 17 Novembre** : chorale de Noël par les enfants du Groupe Scolaire Claude Nougaro -salle Polyvalente.
- **Tous les Jeudis de 8h30 à 12h00**: accueil du Relais Assistant Maternel salle François Mitterrand.



Le cœur de notre commune bat au rythme de ses familles. Pour un grand nombre d'entre nous dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants, la rentrée des classes est un rendez-vous essentiel.

C'est également un moment très important pour les services municipaux, mobilisés pour offrir les meilleures conditions d'enseignement aux 157 enfants scolarisés à l'école Claude Nougaro. Je le rappelle, la vie de l'école est, entre autre, l'une des grandes priorités de l'action municipale. La commune assume les charges d'entretien des bâtiments, l'achat des fournitures, les animations du temps périscolaire et bien sûr les charges de personnel.

Du côté des chantiers, la rénovation du toit de la sacristie de L'Eglise Saint-Martin est en cours. Des travaux d'urbanisation de voirie Carriéra del Campanhé, chemin du réservoir, rue Germain Guillaume seront terminés d'ici décembre.

Pour finir, je souhaite vous faire part de la volonté de la municipalité, d'inscrire notre commune dans des schémas de valorisation touristique et économique. Le recensement des chemins de randonnée, l'attention portée aux commerces de proximité sont autant d'actions qui guident notre désir de servir notre commune.

À bientôt dans Gardouch.

Olivier GUERRA
Maire de Gardouch

Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin Municipal Octobre 2015

La réalisation et les crédits photos : Membres de la Commission Information Communication Marie-Christine Bastié, Agnès Rull, Patrice Beauvilain, Gaëlle Nono, Muriel Charles-Macé.
Coordination Mairie : Nathalie Abdellaoui, Pierre Mirassou.

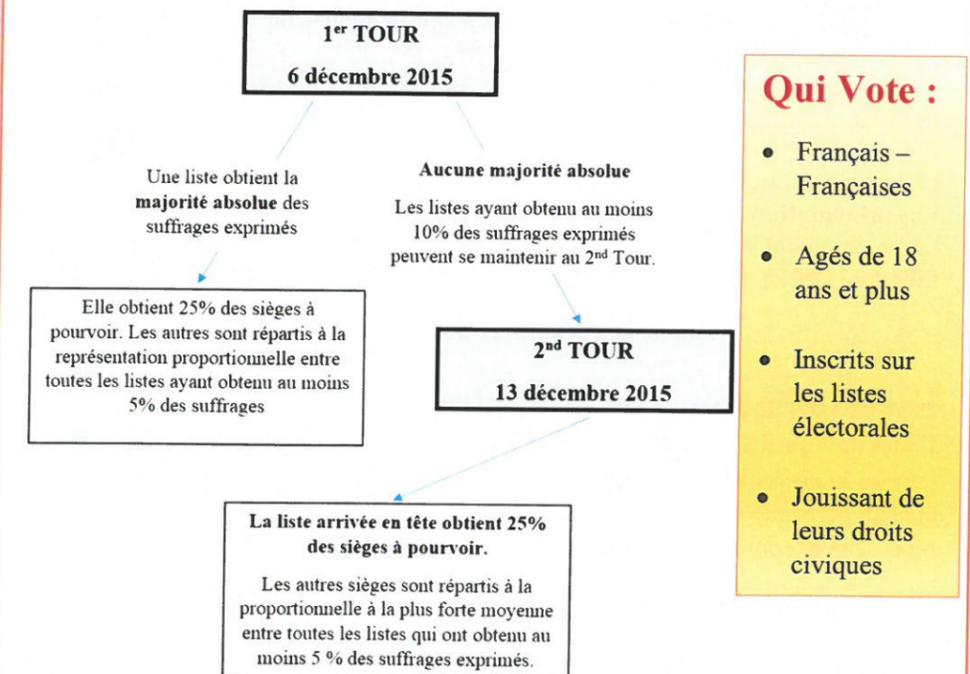
Imprimé par nos soins

Les 6 et 13 décembre prochains Elections régionales

Elles se dérouleront dans un contexte institutionnel repensé et notre nouvelle région, forte de deux métropoles sera la troisième plus grande de France.

Ces élections seront les dernières avant les Présidentielles du printemps 2017.

Le partage des compétences entre les différentes collectivités locales a été modifié par la loi NOTRe, dernier volet de la réforme territoriale. Le champ des compétences des nouvelles grandes régions concerne le domaine du développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées, ainsi que la responsabilité des transports, sauf cas de délégation aux départements.



La loi prévoit que le nouveau Conseil Régional adopte, avant le 1er juillet 2016, une résolution unique dans laquelle il se prononce sur le nom définitif de la région, le chef-lieu définitif de la région, l'emplacement de l'hôtel de la région, les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la région et sur le programme de gestion des implantations immobilières de la région.

RECENSEMENT

de la population 2016



Du 21 janvier au 20 février

Nouvelle campagne de recensement dans notre commune.

Le recensement, c'est facile.

Il s'agit de la visite d'un agent recenseur à votre domicile. A Gardouch, c'est un agent communal qui en sera chargé. Celui-ci vous proposera deux options :

- **Le recensement sur internet** à l'adresse suivante : www.le-recensement-et-moi.fr
Un code d'accès et un mot de passe vous seront communiqués
- **Le recensement papier**
Un formulaire pour le logement et un formulaire pour chaque personne vivant dans ce logement vous seront remis. Un rendez-vous sera pris afin que l'agent puisse venir les récupérer.

Son but :

- Il permet de déterminer la population officielle de la commune,
- la population détermine le nombre de Conseillers Municipaux,
- il identifie clairement la population (âge, profession, condition de logement...) afin de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers, et de déterminer les moyens de transports à développer,
- il permet de définir le montant des subventions allouées par l'Etat aux communes.

Le recensement, c'est confidentiel :

Vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.

Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Est-il obligatoire de répondre ?

La loi du 7 juin 1951 sur la statistique publique rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies. Le recensement est l'affaire de tous. C'est à partir des réponses de chaque personne enquêtée que sont produites les statistiques utiles à tous. C'est précisément parce que les résultats du recensement sont indispensables que la réponse aux questions est obligatoire.

Présentation des Agents recenseurs dans le prochain Bulletin Municipal de Janvier 2016.

Le temps périscolaire

Les activités périscolaires mises en place par la municipalité avec l'aide du premier Adjoint Roger DUFOUR, ont connu un réel succès.

Cette nouvelle année scolaire a vu la mise en place du premier **forum de présentation des activités périscolaires** qui s'est déroulé le jeudi 24 Septembre à l'école Claude Nougaro.

Parents et enfants sont venus nombreux à la rencontre de nos agents communaux et de l'association 1+1 intervenant sur le temps périscolaire.

Ce fut l'occasion de faire connaissance avec les différentes activités proposées pour la plus grande joie des enfants.

Les travaux sur la commune



La qualité et la fourniture du réseau électrique dans notre commune et sur les communes environnantes sont fréquemment perturbées par nos conditions météorologiques. La municipalité s'est intéressée à ce problème depuis plusieurs années déjà et a interpellé le fournisseur à plusieurs reprises. De ce fait, dans le cadre d'un Plan Exceptionnel d'Investissement et de Maintenance, ERDF va entreprendre d'importants travaux de restructuration de leur réseau.

Ainsi, **dès la fin de l'année 2015, un chantier d'environ un an va débuter** entre Renneville et Montesquieu Lauragais, en passant par Gardouch.

Il va consister, notamment, en la suppression de deux antennes de réseaux ERDF, à la dépose de 11km de lignes 20 000 volts et leur enfouissement sur plus de 14km. **Notre commune sera impactée par ce chantier avec plus de 7km de lignes concernées.**

ERDF organise ces travaux en concertation avec le SDEHG (*Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne*) et la municipalité, en fonction de l'activité de la commune afin de limiter au minimum les nuisances. Le 5 octobre dernier une réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés s'est tenue à la mairie de Gardouch (cf. photo ci-dessus).

Nous ne manquerons pas de tenir les Gardouchois informés de l'avancement des travaux.

Le tourisme à Gardouch

Nous nous sommes engagés dans une action volontariste d'aménagement et d'entretien des circuits de randonnée pédestre sur notre commune pour répondre aussi bien à un public local que pour diversifier une offre touristique de court et moyen séjour.

Pour cela nous avons fait appel au Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne qui nous guide et nous informe sur les procédures. Nos Conseillers : Marie-Christine BASTIE et Frédéric HACQUARD travaillent en collaboration avec le Comité afin de mener ce projet à bien.

Notre ambition est de faire en sorte que ces sentiers soient reconnus comme des itinéraires de qualité permettant une vraie découverte du patrimoine propre à Gardouch et au Lauragais.

Du changement chez nos commerçants



C'est en famille, qu'Olivier, Isabelle, Shannon, Johan et Roxanne s'associent pour redonner vie à cet établissement typique qu'est le Vieux Pressoir.

Depuis début septembre, c'est dans la bonne humeur et la convivialité que vous êtes accueillis pour goûter des pizzas cuites au feu de bois ou une cuisine traditionnelle, alliant le savoir-faire du chef et les produits frais de nos producteurs locaux.

Originaire de la région parisienne, Monsieur GRAIN a toujours évolué dans le monde de la restauration en dirigeant plusieurs établissements accompagné de son épouse Isabelle.

En 1985, il remporte le concours des desserts du Val de Marne avec sa recette de Nougat glacé, dessert qui est d'ailleurs actuellement sur sa carte.

Changement de vie, changement de région, mais toujours animé par cette passion de la gastronomie, Monsieur GRAIN n'exerce plus comme chef cuisinier mais comme manager, aidant les futurs propriétaires à mettre en place leurs restaurants (agencement de cuisine, cartes...).

Il a également exercé le métier de professeur de cuisine, avec 100% de réussite chez ses élèves hôteliers.

Passion qu'il a su communiquer à ses enfants, puisque c'est en famille qu'il remet son tablier et sa toque pour reprendre le restaurant du Vieux Pressoir.

Sont accueillis également : les associations sportives pour les repas d'après match, les comités d'entreprise, les mariages, les réceptions ou les banquets.